



9 & 10
SEPTEMBRE
2023
SULLY S/LOIRE

Juges

Bill Browne-Cole (Uk.)

Pierre Moly (Fr.)



clubfoxterrier.com

Fête
de la Sange
SULLY SUR LOIRE
LOIRET (41)

INTERNATIONALE D'ELEVAGE

REUNION DES AMATEURS DE FOX TERRIERS



Affiliée à la Société Centrale Canine,
reconnue d'utilité publique,
agrée par le Ministère de l'Agriculture

46^e EXPOSITION NATIONALE D'ELEVAGE



Sully sur Loire (Fête de la Sange)
Les 9 et 10 septembre 2023

LE MOT DU PRÉSIDENT

Bienvenue, Welcome,

Un grand merci pour votre présence à cette Nationale d'Élevage 2023. J'ai la joie d'être membre du jury, au côté de M. Peter JULIAN, éleveur Britannique de « Smooth » du Lanyon's kennel et bien connu dans le monde du Fox-Terrier.

M. Julian et son épouse sont venus exposer plusieurs fois leurs chiens aux diverses Nationales d'élevage et ont aussi jugé nos Fox sur notre territoire.

Nous leur souhaitons un bon séjour à Sully sur Loire, au cœur de la fête de la Sange et adressons nos remerciements à la municipalité de cette belle ville, de nous avoir octroyé cet espace pour célébrer notre Nationale d'Élevage.

À vous toutes et tous, qui apportez votre contribution chaque année pour préparer notre NE, j'adresse ma gratitude.

Que chaque exposant respecte ce travail et soit vigilant pour maintenir les lieux dans un état de propreté irréprochable.

Bonne Nationale à chacun d'entre vous.

Antoine Calais

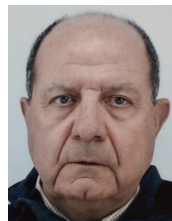
NOS JUGES



M. Bill BROWN COLE, éleveur de Fox-Terriers « wire », fidèle des expositions et juge pour les deux variétés, bien connu dans le monde du chien pour ses conseils pondérés. N'hésitez pas à solliciter son avis. Nous serons attentifs à ses appréciations.

M. PIERRE MOLY, éleveur de Fox-Terriers poil dur, sous l'affixe GAN-DOUL'S. Juge formateur pour les Fox terriers, a déjà jugé à plusieurs reprises notre N E. Il est très honoré d'officier au côté de M. Bill Brown Cole pour cette 46^e édition et remercie la RAF pour l'invitation. On le dit exigeant, rigoureux mais toujours en respectant l'exposant.

Disponible et à votre écoute sachez le solliciter pour ses conseils avisés.



Il incombe aux exposants d'assurer le bien-être du chien lors des expositions canines. Il est interdit d'exposer le chien à des situations susceptibles de compromettre sa santé et son bien-être - comme abandonner un chien dans une voiture par des températures élevées ou très basses, et/ou le traiter de manière brutale ou cruelle.

La violation de ces règles entraînera l'exclusion de l'exposition canine en cours, et des événements à venir.

LE COMITÉ

PRÉSIDENT

M. Antoine CALAIS-ADRIANSEN

1 rue du Parc 62370 ZUTKERQUE, 03 21 35 47 76 - 06 82 43 19 79, antoinecalais@gmail.com

VICE-PRÉSIDENTE POUR LES POILS DURS

Mme le D^r CARREZ DE SOMMER

4 bis Avenue Boyau Lindbergh-Plage 50580 PORT-BAIL/MER, 06 16 86 80 06, enaxor50@gmail.com

VICE-PRÉSIDENTE POUR LES POILS LISSES

Mme Corinne GRISON

8bis Châtre 45190 CRAVANT, 06 84 40 77 08, co-rinne.grison4520@orange.fr

SECRÉTAIRE GÉNÉRALE GESTION COTISATIONS ET DÉLÉGATIONS

Mme Myriam VIEU

9 chemin des Amandiers 34370 CAZOULS les BÉZIERS, 06 63 79 86 50, myriam.vieu1@orange.fr

SECRÉTAIRE ADJOINTE

Mme Alexandra DUCOURNEAU

39 rue de Beauce Mézières 28 800 Pré Saint Evroult - 06 89 95 13 01, alexandra.ducourneau@orange.fr

TRÉSORIER

M. Pierre TRICQUENEUX

25 rue de Ribemont 02440 SÉRY les MÉZIÈRES, 06 87 98 19 10, pierre.tricqueneux@orange.fr

COTATIONS PL

Mme Magali BRETON

68 chemin du Maréchal Ferrant 76190 BLACQUEVILLE, 02 35 91 38 89, 06 87 11 61 50, cmrbreton@yahoo.fr

COTATIONS PD et CONFIRMATIONS PL ET PD

Mme Stéphanie PASTOR-GUILLOU

L'Hermitage Lorge 22 150 PLCEUC sur LIE, 06 75 87 53 14, guillou-stephanie@orange.fr

RESPONSABLE DU SITE DE LA RAF

Mme Roxane CARREZ de SOMER

06 16 86 80 06, enaxor50@gmail.com

MEMBRES

Mme Sylvie Dubois-Passerieux, 06 81 44 03 86 gaetandubois@orange.fr

Mme Véronique GEHAN, 04 90 57 49 27, vero.gehan@gmail.com

M. Patrice LEGROS, 06 10 61 27 05, legros.patrice@sfr.fr

M. Fabrice MERCIER, 03 84 47 20 30, fabrice.mercier39@orange.fr

COMITÉ ORGANISATION N.E.

Accueil des participants : Mmes GEHAN et GRISON, et MM. MERCIER et TRICQUENEAUX

Coordination : M. CALAIS

Commissaire de ring : M. MERCIER

Saisie des résultats : M. MERCIER

Affichage des résultats : Mmes GEHAN et GRISON, M. TRICQUENEAUX

Préparation et affichage planning ring d'honneur : Mme GRISON

Ring d'honneur : Mme GRISON (remise des prix), Mme DUPOUY (enregistrement résultats ring d'honneur)

Confirmations et TC samedi et dimanche : M. CALAIS

Repas : Mme DUCOURNEAU

PROGRAMME

Samedi

- L'accès de l'exposition est ouvert aux chiens à partir de 8 heures. Les jugements commenceront à 8 h 30 précises en continu et débiteront par les poils lisses. Les poils durs seront jugés à la suite

- 12 h 30 Pause déjeuner

- 13 h 30 Reprise des jugements

- 18 h Assemblée générale électorale, suivie d'un apéritif dînatoire, gratuit pour les membres du club, à jour de cotisation 2023.

Dimanche

- 8 h Arrivée des chiens

- 8 h 30 Suite et fin des jugements

- 9 h Ring d'honneur

- 13 h Pause déjeuner

- 14 h Confirmations et passage de TC

Désignation des CACS : M. Bill BROWN COLE : Mâles poil lisse et Femelles poil dur

M. Pierre MOLY : Mâles poil dur et Femelles poil lisse

M. Bill BROWN COLE : Best in Show

Jugements parallèles dimanche : Mme EHM et Mme MESLE.

Secrétaires de ring : Mme Ehm assurera le secrétariat de M. Bill BROWN COLE.

Mme MOLY assurera le secrétariat de M. Pierre MOLY.

RAPPEL À TOUS LES PARTICIPANTS

Les organisateurs de la Nationale d'Élevage 2023 font appel au civisme et à la simple bonne éducation des exposants pour qu'ils laissent les lieux mis à notre disposition dans le même état de propreté qu'ils les ont trouvés lors de leur arrivée.

Les terrains et installations mis à disposition doivent rester le plus propre possible.

Des poubelles sur le site, des sacs, sont à votre disposition au secrétariat au cas où.

D'avance merci pour votre coopération et passez une excellente journée.

RÉCOMPENSES

Le club offre :

- Le club offre à chaque propriétaire : Un sac cabas RAF contenant un sachet de friandises Mercies Bubimex, 1 shampoing 30 ml Beaphar.
- Une figurine de couleur à tous les chiens classés 1^{er}, 2^e, 3^e et 4^e aux points de chaque classe individuelle.
- Un flot Ring d'Honneur à chaque chien sélectionné pour participer au CACS.
- Un flot et une plaque à chaque CACS au ring d'honneur ainsi qu'un sac de 2,5 kg de croquettes Optilife Medium Adulte un sachet de friandises Riverwood et une huile de saumon 200ml Marly & Dan.
- Un flot et une plaque à chaque RCACS au ring d'honneur ainsi qu'un sac de 2,5 kg de croquettes Optilife Medium Adulte, un sachet de friandises Riverwood et une huile de saumon 200ml Marly & Dan.
- Un flot à chaque 3^e au ring d'honneur ainsi qu'un sac de 1 kg de croquettes Optilife Medium Adulte, un sachet de friandises Riverwood et une huile de saumon 200 ml Marly & Dan.
- Un flot et un sac de 1 kg de croquettes Optilife Medium Adulte au Meilleur Poil Dur et au Meilleur Poil Lisse aux points de la Nationale d'élevage et un sachet de friandises Riverwood au meilleur d'entre les deux.
- Un flot et un sac de 1 kg de croquettes Optilife Medium Adulte au Meilleur Poil Dur et au Meilleur Poil Lisse aux points en classe travail de la Nationale d'élevage et un sachet de friandises Riverwood.
- Un flot, un sac de 1 kg de croquettes Optilife Medium Adulte ainsi qu'un jouet ou sachet de friandises au meilleur Baby, Puppy, Champion et Vétéran au ring d'honneur, entre les meilleurs de ces classes, pour chaque variété de poil, ainsi qu'un sachet de friandises Riverwood au meilleur entre les deux variétés de poil.
- Un flot, un sac de 1 kg de croquettes Optilife Medium Adulte et un sachet de friandises Bubimex au Meilleur Couple, Paire, Meute, Lot de Reproducteur et Classe d'Elevage au ring d'honneur.
- Une plaque « Vainqueur Jeune de la NE », un sac de 2,5 kg de croquettes Opti-life Medium Adulte ainsi qu'un sachet de friandises Riverwood au Meilleur Jeune Poil Dur et au Meilleur Jeune Poil Lisse, au ring d'honneur.
- Un flot Meilleur Jeune au meilleur entre Poil Dur et Poil Lisse.
- Un flot et un sachet de friandises Riverwood au Meilleur Chien de Famille.
- Un tableau Arte Perruno au Meilleur de Race Poil Dur et Poil Lisse.
- Un grand flot au vainqueur du BIS, offert par les membres du comité, ainsi qu'un sac de 12,5 kg de croquettes Optilife Medium Adulte.
- Un grand flot, au RBIS offert par les membres du comité, et un sac de 2,5 kg de croquettes Optilife Medium Adulte.

PRIX SPÉCIAUX

Mme GRISON, Élevage du BREIL DES ELFES offre :

Un trophée CH. SNOW WHITE DU BREIL DES ELFES au Meilleur Poil Lisse, né en France, au ring d'honneur. Divers lots émanant des sociétés VERSELE, TRIXIE, RIVERWOOD, BUBIMEX, BEAPHAR, MARLY ET DAN à la charge de Mme GRISON pour leur attribution.

Rappel sur les jugements de la Nationale d'Élevage à l'aide de l'échelle des points anglaise

Conformité au standard

La NE est un moyen d'approfondir la connaissance de nos fox. Pour les propriétaires, le moyen de mieux connaître la valeur de leurs chiens par leurs points forts et leurs points faibles.

Pour les juges : s'obliger à détailler un chien par l'échelle des points anglaise en tenant compte des points particulièrement importants tels que :

Sur 15

- La tête : siège de l'expression vive avec formes, proportions, petites oreilles, petits yeux en forme de « boutons de bottine », enfoncés dans leurs orbites, plus modéré-ment chez le poil lisse.
- L'arrière-main : essentielle par ses angulations bien placées et pas nouées.
- Les pattes et pieds : aplombs, aisance donnée par le « pied de chat », ongles serrés, puissance et solidité de l'ossature bien ronde.
- Le poil sur les poils durs : la qualité est essentielle pour l'entretien, la protection et l'harmonisation, la pigmentation noire ne doit pas tirer sur le bleu.
- La taille, symétrie, caractère chez le poil lisse : car rien ne peut modifier son aspect réel.

Sur 10

- Le poil chez le poil lisse : la densité, la bonne longueur et le plat doivent assurer une bonne protection.
- La taille, symétrie, caractère chez le poil dur : on est moins exigeant car le poil peut améliorer au coup d'oeil les proportions qui seraient moins bonnes.
- Les épaules et poitrine : permettant l'aisance du mouvement dans la marche et pour se couler dans les terriers, poitrine présentant une dimension suffisante, mais pas trop profonde, pour faciliter une bonne respiration sans gêner l'aisance dans les coudes.
- Le dos et rein : donnant un aspect de continuité

Sur 05

- L'encolure : donne la puissance et l'harmonie avec une courbure gracieuse
- Le fouet ou queue : attachée haute, la queue doit confirmer la courbe de l'encolure. Cette différence de points accordée aux différentes parties du corps doit attirer l'attention des juges car ils doivent faire ressortir sur le total, la qualité des points essentiels. Dans la partie symétrie, taille, caractère, il faut s'assurer que la taille rentre bien dans les normes de la confirmation et que le chien soit bien proportionné, «well balanced». Il paraît aussi essentiel qu'un chien présentant un point d'inaptitude à la confirmation, ait un 0 pointé à la partie mise en cause et mentionnée par quelques mots devant la note. Ce chien aura des appréciations sur chaque autre point de l'examen (il a payé pour ça) mais il n'obtiendra pas un total, sous peine d'avoir un chien à 95 points, malgré un refus de confirmation pour une queue sur le dos avec 0. Il serait à la fois excellent+ et refusé à la confirmation !

L'avantage des points et du jugement de détail, est d'obliger les juges anciens à ne pas se contenter d'un coup d'oeil d'ensemble et à amener les jeunes juges à considérer l'ensemble et

le détail. Une note très haute ou très basse doit se justifier par quelques mots.

Exemple : 14/15 en tête doit mentionner (belle expression et excellentes proportions) 5/15 en pieds et pattes (manque d'ossature, pied de lièvre ou ouvert).

Aucun chien n'étant parfait (cela existe peut-être), même s'il séduit le juge, celui-ci ne lui donnera jamais le maximum de 100 points au total, car il faut préciser le point légèrement défectueux.

Il n'y a pas de secret, pour bien juger en Nationale d'Élevage, il faut s'exercer sur des chiens qu'on connaît, ensuite sur des inconnus et comparer son total des points obtenus dans quelques expositions. Cependant la note peut être plus sévère en Nationale d'Élevage du fait de l'examen détaillé, ce qui donnera un chien moyen excellent dans les présentations ou petites expositions et seulement un TB en NE, mais il serait anormal de voir un chien ayant obtenu des CACS ou CACIB sous plu-sieurs juges, n'obtenir qu'un Bon en NE

Il faut également s'efforcer de ne pas modifier ces bases d'appréciations ou de sévérités au cours des jugements, même se déroulant sur 2 jours : se maintenir sur sa lancée malgré les informations comparatives avec les autres juges !

L'uniformisation totale des points pour les deux juges est impossible et non souhaitable, chacun conserve sa propre appréciation et son degré d'exigence, mais la différence ne devrait pas excéder de 1 à 10 points sur l'ensemble

Il est normal et essentiel que les pénalisations portent sur les mêmes éléments et que les points de qualité soient pour les parties identiques d'un même chien pour une bonne compréhension des jugements

Les juges étrangers reçoivent la liste explicative des points d'inaptitude afin d'en tenir compte dans leur jugement, ce qui réduira les écarts avec nos juges nationaux

Dans les appréciations, ne pas oublier qu'en Nationale d'Élevage, on examine les chiens plus par rapport à leur fonction de géniteurs que pour un concours de beauté (Performance de toilettage non obligatoire)



RÈGLEMENT

La NATIONALE D'ÉLEVAGE de la R.A.F. est organisée à Sully-sur-Loire, les 9 et 10 septembre 2023.

ARRIVÉE ET JUGEMENTS

L'accès de l'exposition est ouvert aux chiens à partir de 8 heures. Les jugements commenceront à 8h30 précises en continu et débiteront par les poils lisses, suivis par les poils durs. Une pause déjeuner est prévue à 12h30 avec reprise des jugements à 13h30

LOGEMENT : L'exposition se déroule sans cage.

SORTIE DES CHIENS

La sortie des chiens est libre, à l'exception des quatre premiers classés de chaque classe pour lesquels elle se fera à partir de 16h00.

SERVICE VÉTÉRINAIRE

Le service vétérinaire sera assuré par un ou plusieurs Docteurs Vétérinaires qui ont tous pouvoirs pour se prononcer sur l'acceptation, le refus ou le renvoi, tant à l'entrée, qu'au cours de l'exposition. La décision du service vétérinaire est sans appel. En cas de refus d'accès par le service vétérinaire, le montant de l'engagement reste acquis à la société organisatrice.

TOILETTAGE

Il est interdit de préparer le chien dans le hall de l'exposition en utilisant des substances ou du matériel quelconque. Seul l'usage du peigne ou de la brosse est autorisé. Il est interdit de traiter la robe, la peau ou la truffe avec quoi que ce soit qui en modifie la structure, la couleur ou la forme. Il est interdit de laisser un chien attaché sur la table de toilettage plus longtemps que ne l'exige sa préparation.

PRÉSENTATION

Lors de la présentation du chien sur le ring, le « double Handling », est interdit.

Personne ne peut, à l'extérieur du ring, appeler ou exciter le chien avec tout objet, sifflet ou autre gesticulation. Le juge est chargé de faire respecter cette règle soit par le commissaire de ring soit par les organisateurs de l'exposition. Il pourra, en cas de non-respect, disqualifier le chien et consignera le motif sur son carnet de juge.

ANNULATION

En cas d'impossibilité d'ouvrir l'exposition pour des raisons majeures, indépendantes de la volonté des organisateurs, les droits d'engagements ne seront pas remboursés intégralement, attendu que le R.A.F. devra couvrir les frais d'organisation qu'il a engagés.

ENGAGEMENTS

Les chiens doivent être la propriété de l'exposant et peuvent être présentés par toute personne de son choix, à l'exception de celles qui sont sous le coup d'une sanction d'exclusion des manifestations canines. Pour les juges, voir règlement des juges. Sont admis à l'exposition, tous les chiens, même ceux sans pedigree, de races reconnues figurant aux classifications établies par la SC et la FCI. Les chiens de la 1ère catégorie ne sont pas admis. Seront refusés : a) les inscriptions parvenues après la date de clôture des engagements,

b) Les engagements « au poteau » le jour de l'exposition, sauf les omissions ou erreurs d'informatique.

c) Toutes modifications ou inscriptions dans d'autres classes, intervenant le jour de l'exposition, exception faite pour la classe Élevage, ou en cas d'erreur de transcription de l'organisation. En cas d'engagement de plusieurs chiens, le droit d'engagement du 1^{er} chien est indiqué catalogue compris. Pour les engagements en classe Élevage, le droit d'engagement est fixé par l'organisateur, pour au minimum 3 et au plus 5 chiens engagés qui devront être préalablement être inscrits dans une classe individuelle (1) et en avoir acquitté le montant.

- Les droits d'engagement doivent être réglés en même temps que l'envoi de la feuille d'engagement et resteront acquis à la société, même si l'exposant ne peut se présenter. Il ne sera pas envoyé de carte d'exposant.

L'exposant imprimera son attestation d'engagement par Internet ou

recevra de l'organisateur un accusé de réception ; ces documents devront être présentés à l'entrée de l'exposition.

(1) Sont considérées comme classes individuelles, les classes Intermédiaire, Ouverte, Travail, Jeune, Champion, Puppy, Baby et Vétérin.

ON PEUT ENGAGER DANS LES CLASSES SUIVANTES :

CLASSE INTERMÉDIAIRE (donnant droit à l'attribution du CACS en concurrence avec la classe ouverte et la classe travail) Pour les chiens âgés de quinze à vingt-quatre mois. La date de prise en compte pour déterminer l'âge est le jour même où le chien est exposé.

CLASSE OUVERTE (donnant droit à l'attribution du CACS en concurrence avec la classe intermédiaire et la classe travail) Pour les chiens âgés de quinze mois minimum. La date de prise en compte pour déterminer l'âge est le jour même où le chien est exposé.

CLASSE TRAVAIL (donnant droit à l'attribution du CACS en concurrence avec la classe intermédiaire et la classe ouverte) Pour les chiens âgés de quinze mois minimum et titulaires de l'attestation permettant l'engagement en classe travail délivrée par la SCC (photocopie à joindre à la feuille d'engagement). La date de prise en compte pour déterminer l'âge est le jour même où le chien est exposé. La récompense doit être obtenue avant la dernière date de clôture des engagements à l'exposition. Pour les Terriers, date et lieu du concours de déterrage où le chien a obtenu un minimum de 100 points.

CLASSE BABY (facultative) : 4 à 6 mois et à jour des vaccinations préconisées. La date de prise en compte pour déterminer l'âge est le jour même où le chien est exposé. Le juge formule simplement une appréciation sur le chien (par ordre décroissant : Très Prometteur - Prometteur - Assez Prometteur - Insuffisant). Elle ne donne pas lieu à classement mais peut faire l'objet d'une désignation de « Meilleur Baby » de race, du jour.

CLASSE PUPPY (facultative) - 6 à 9 mois et à jour des vaccinations obligatoires. La date de prise en compte pour déterminer l'âge est le jour même où le chien est exposé.

Le juge formule simplement une appréciation sur le chien (par ordre décroissant : Très Prometteur - Prometteur - Assez Prometteur - Insuffisant). Elle ne donne pas lieu à classement mais peut faire l'objet d'une désignation de « Meilleur Puppy » de race, du jour.

CLASSE DE JEUNE (obligatoire) - Pour tous les chiens âgés de 9 à 18 mois. La date de prise en compte pour déterminer l'âge est le jour même où le chien est exposé. Cette classe peut donner droit à l'attribution du qualificatif Excellent et à la possibilité d'obtenir un CACS jeune pour le 1^{er} Excellent.

CLASSE CHAMPION (obligatoire) - Réservée exclusivement aux chiens déclarés Champions Nationaux des Pays Membres de la FCI - et Champions Internationaux de la FCI (préciser la date d'homologation) âgés de 15 mois minimum. La date de prise en compte pour déterminer l'âge est le jour même où le chien est exposé. Le titre de Champion doit être homologué au plus tard à la date fixée pour la clôture des engagements à la manifestation.

CLASSE VÉTÉRAN (obligatoire) - Possible à partir de 8 ans. Cette classe donne droit à l'attribution d'un qualificatif et à un classement. Le 1^{er} de la classe vétérin peut obtenir le CACS vétérin

CLASSE NE CONCOURANT PAS - Pour les chiens titulaires d'un Certificat de Naissance ou inscrits à un Livre d'Origine reconnu par la FCI, et qui ne participent pas à l'exposition. Le carnet de santé de ce chien doit être en règle. Ces chiens figurent au catalogue mais ne sont pas examinés par le juge.

CLASSE COUPLE (facultative) Pour deux chiens de même race ou variété, de sexes différents, appartenant au même propriétaire et engagés dans une classe individuelle.

CLASSE PAIRE (facultative) Pour deux chiens de même race ou variété, de même sexe, appartenant au même propriétaire et engagés dans une classe individuelle.

Les classes de Couple, Paire doivent, si possible, être présentées sur le ring d'honneur par un seul conducteur.

CLASSE d’AFFIXE (Classe pouvant être constituée au poteau). Comporte de 3 à 5 chiens de même race et variétés, sans distinction de sexe, déjà engagés dans une classe individuelle, nés chez le même producteur, mais pouvant appartenir à plusieurs exposants différents. Le classement, basé sur l’homogénéité du type, sera fait par un juge unique sur le ring d’honneur.

Lot de REPRODUCTEURS (Classe pouvant être constituée au poteau). Classe de Reproducteur : un mâle ou une femelle accompagné (présence obligatoire !) au minimum de trois et au maximum de cinq de ses descendants au premier degré (à savoir fils ou filles).

MEUTE Pour cette classe : 6 chiens appartenant au même propriétaire. Celui-ci doit justifier que 3 chiens, au moins, ont obtenu les titres nécessaires pour accéder à la classe Travail ou qu’il est titulaire d’une attestation de meute délivrée par la DDA de son département, il sera nécessaire de présenter le carnet de travail de 3 chiens, les résultats de travail étant pris en compte pour le classement et il sera attribué en plus une note d’homogénéité.

CLÔTURE DES ENGAGEMENTS

La clôture des engagements est fixée par les organisateurs. Tout engagement matériel effectué après la date fixée par les organisateurs (date de réception) sera refusé et remboursé sous déduction d’une somme de 10% pour frais de secrétariat.

REFUS OU EXCLUSIONS

1. Des engagements :

L’association organisatrice se réserve le droit de refuser tous engagements qu’elle croirait ne pas devoir admettre, sans préciser le motif, et de les rembourser même après les avoir acceptés.

2. Des chiens à leur entrée ou en cours d’exposition :

- ceux refusés par le Service Vétérinaire
 - ceux qui auraient été substitués aux chiens réellement engagés
- Dans ces deux cas les engagements ne seront pas remboursés.
- Ceux non engagés par l’exposant dont l’entrée dans l’enceinte de l’exposition est formellement interdite.
 - Ceux dont l’engagement « au poteau » serait demandé.

JUGEMENTS

Les juges officient seuls sous leur responsabilité personnelle. Ils peuvent être assistés dans leur ring d’un secrétaire, d’un commissaire de ring et si besoin d’un interprète (fonctions qui ne peuvent en aucun cas être tenues par un juge qualifié ou stagiaire, ou un expert confirmateur de la race considérée). Un juge défaillant peut-être remplacé par tout autre juge qualifié ou stagiaire pour la même race. **Un troisième juge sera désigné si le nombre d’engagements dépasse 80 chiens.**

En aucun cas un Juge ne pourra, à la demande de l’exposant, juger le chien dans une classe autre que celle dans laquelle il a été engagé. Les jugements sont sans appel et définitifs dès que prononcés. Les chiens peureux ou agressifs seront automatiquement éliminés par le Juge. En aucun cas les chiens absents au moment du jugement ne seront examinés par la suite, mais le juge à la faculté de l’examiner, de lui attribuer un qualificatif officiel sans le classer. Les chiens absents au moment du jugement ne seront pas classés, mais le juge à la faculté de les examiner, de leur attribuer un qualificatif officiel sans les classer.

QUALIFICATIFS

Les juges attribueront, selon la valeur du chien, l’un des qualificatifs dont la définition est la suivante :

EXCELLENT + : Qualificatif attribué de 89 à 100 points à un chien se rapprochant de très près du standard idéal de la race - présenté en parfaite condition - réalisant un ensemble harmonieux et équilibré ayant « de la classe » et une brillante allure.

EXCELLENT : Qualificatif attribué de 85 à 88.99 POINTS à un chien se rapprochant de très près du standard idéal de la race - présenté en parfaite condition - réalisant un ensemble harmonieux et équilibré ayant « de la classe » et une brillante allure, mais qui a de petites imperfections, tout en conservant les caractéristiques de son sexe.

TRÈS BON : Qualificatif attribué de 70 à 84.99 POINTS à un chien parfaitement typé, équilibré dans ses proportions, en bonne condition physique. Il lui sera toléré quelques défauts véniels. Ce

qualificatif ne peut récompenser qu’un chien de qualité.

BON : Qualificatif attribué de 55 à 69.99 POINTS à un chien possédant les caractéristiques de la race mais accusant des défauts, à condition que ceux-ci ne soient pas importants.

ASSEZ BON : Qualificatif attribué de 40 à 54.99 POINTS à un chien suffisamment typé, sans qualités notoires ou pas en condition physique.

DISQUALIFIE : Le sujet ne correspond pas au type requis par le Standard. Il est « non confirmable » pour des raisons morphologiques ou comportementales. La raison pour laquelle il reçoit ce qualificatif doit être mentionnée sur le rapport du juge. Les chiens ne pouvant prétendre à l’un des qualificatifs ci-dessus ne pourront pas rester dans le ring et se verront octroyer le qualificatif suivant

NE PEUT ÊTRE JUGÉ - ce qualificatif est attribué à un chien dont l’attitude sur le ring rend impossible toute appréciation du mouvement et des allures. Il s’applique également à un chien qui refuse de se laisser examiner par le juge, rendant impossible l’évaluation de la denture, de l’anatomie et de la structure, de la queue ou des testicules.

Sont également concernés les chiens chez lesquels le juge détecte des traces d’opérations ou de traitements destinés à le tromper. Ce qualificatif est également valable lorsque le juge a de fortes raisons de penser que des opérations ont été pratiquées, visant à corriger la condition originale du chien ou ses caractéristiques (paupière, oreille, queue).

La raison pour laquelle un chien reçoit ce qualificatif doit être mentionnée sur le rapport du juge.

Dans chaque classe, sauf les classes Baby et Puppy, les quatre meilleurs chiens seront classés ; les autres, s’ils le méritent, recevront un qualificatif sans classement. Le 1^{er} prix ne pourra être décerné qu’à un chien ayant obtenu au moins le qualificatif TRÈS BON (les chiens qualifiés BON ou ASSEZ BON ne pourront prétendre à un classement).

- Le CACS et la RCACS ne peuvent être accordés qu’à un chien classé EXCELLENT + ou EXCELLENT en classe Intermédiaire, en classe Ouverte ou en classe Travail, à condition qu’il soit de mérite exceptionnel. - Les juges font des propositions de CACS d’après les mérites absolus des chiens sans avoir à vérifier si ceux-ci remplissent les conditions d’âge et d’inscription à un Livre d’Origine reconnu. Il appartient à la SCC de s’assurer pour l’homologation du CACS que les chiens satisfont aux conditions imposées.

CONFIRMATION

Age minimal : 12 mois

Seuls les juges français peuvent assurer la confirmation. Le chien doit être identifié très lisiblement et présenté avec sa fiche d’identification et son certificat de naissance de la SCC, ainsi que le formulaire d’examen de confirmation correctement rempli.

RÉCLAMATIONS

Toutes réclamations fondées sur ce présent règlement, à l’exception de celles concernant les jugements, attendu que ceux-ci sont sans appel, devront être formulées par écrit dans l’heure de l’événement qui les aura motivées et être accompagnées d’une caution du montant équivalent à trois fois le prix pour l’engagement du premier chien à la manifestation. Cette caution restera acquise la R.A.F. si, après examen des réclamations, celles-ci sont reconnues sans fondement par les instances compétentes. Tous les cas non prévus au présent règlement et toutes contestations relatives à son interprétation seront jugés par le Comité de l’Exposition.

SANCTIONS

Pourront être exclus temporairement ou définitivement des expositions et concours organisés par la Société Centrale Canine, avec extension possible aux manifestations organisées par les associations affiliées :

- Ceux qui auront fait une fausse déclaration.
- Ceux qui auront fait subir à leur chien toute opération susceptible de tromper sur la qualité de celui-ci.
- Ceux qui, par leur langage, leurs écrits, leurs actes, nuiraient au succès de l’exposition ou porteraient atteinte au prestige des juges,

des membres de la société organisatrice ou des vétérinaires de service.

- Ceux qui auront introduit un chien non engagé ou remplacé un chien engagé par un autre.

Les sanctions seront prononcées conformément aux articles 30 à 36 du Règlement Intérieur de la Société Centrale Canine.

RESPONSABILITÉ : la R.A.F décline toute responsabilité du chef de vol, perte, fuite, maladie, mort des animaux exposés, morsure occasionnée par eux, et cela en quelque cas ou pour quelque cause que ce soit. Les exposants étant seuls responsables dans l'enceinte de l'exposition des accidents et autres dégâts occasionnés par leurs chiens, tant à des tiers, qu'à eux-mêmes, la société organisatrice ne peut en aucun cas être reconnue responsable en leur lieu et place. Par le seul fait de l'engagement de leurs chiens, les exposants acceptent d'une façon absolue, sans conditions ni réserves, tous les articles du présent règlement, dont ils reconnaissent avoir pris connaissance en signant la feuille d'engagement.

Présenter ces mêmes documents pour accéder à l'Exposition. Par ailleurs, les chiens doivent être en parfait état de santé. Les origines de chacun d'eux devront pouvoir être justifiées à tout moment.

PROPHYLAXIE DE LA RAGE :

Les exposants doivent respecter la réglementation en vigueur à la date de l'exposition. Tout exposant étranger doit se conformer à ce règlement.

AVIS AUX EXPOSANTS RÉSIDANT À L'ÉTRANGER

L'entrée en France des chiens étrangers est subordonnée au respect des Règlements nationaux en vigueur à la date de l'exposition.

PAIRE

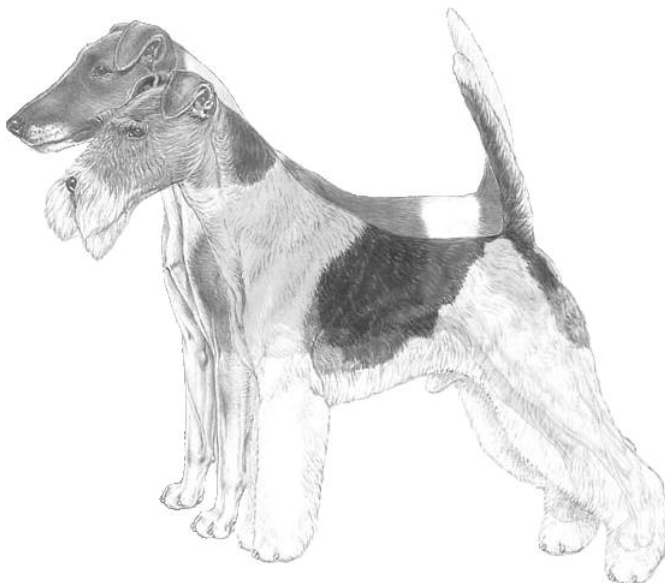
FOX TERRIER à Poil Dur Mme GOETZMANN Monique 41-50

COUPLE

FOX TERRIER à Poil Dur Mme Mlle DELAYE Maryse et Magali 44-74

LOT D'AFFIXE

FOX TERRIER à Poil Dur DU HAILLET DES CORNEIREDES



Statistiques des chiens inscrits

3e GROUPE

FOX TERRIER à Poil Lisse.....	40
BABY MALES.....	De 1 à 2..... 2
PUPPY MALES.....	De 3 à 3..... 1
JEUNE MALES.....	De 4 à 5..... 2
INTERMEDIAIRE MALES.....	De 6 à 7..... 2
OUVERTE MALES.....	De 8 à 11..... 4
CHAMPION MALES.....	De 12 à 14..... 3
VETERAN MALES.....	De 15 à 16..... 2
CHIEN DE FAMILLE MALES.....	De 17 à 18..... 2
PUPPY FEMELLES.....	De 19 à 19..... 1
JEUNE FEMELLES.....	De 20 à 23..... 4
INTERMEDIAIRE FEMELLES.....	De 24 à 26..... 3
OUVERTE FEMELLES.....	De 27 à 33..... 7
TRAVAIL FEMELLES.....	De 34 à 35..... 2
CHAMPION FEMELLES.....	De 36 à 37..... 2
VETERAN FEMELLES.....	De 38 à 38..... 1
CHIEN DE FAMILLE FEMELLES.....	De 39 à 40..... 2
FOX TERRIER à Poil Dur.....	45
PUPPY MALES.....	De 41 à 44..... 4
JEUNE MALES.....	De 45 à 46..... 2
INTERMEDIAIRE MALES.....	De 47 à 48..... 2
OUVERTE MALES.....	De 49 à 56..... 8
TRAVAIL MALES.....	De 57 à 58..... 2
CHAMPION MALES.....	De 59 à 60..... 2
VETERAN MALES.....	De 61 à 61..... 1
BABY FEMELLES.....	De 62 à 62..... 1
PUPPY FEMELLES.....	De 63 à 63..... 1
JEUNE FEMELLES.....	De 64 à 69..... 6
INTERMEDIAIRE FEMELLES.....	De 70 à 70..... 1
OUVERTE FEMELLES.....	De 71 à 78..... 8
TRAVAIL FEMELLES.....	De 79 à 83..... 5
CHAMPION FEMELLES.....	De 84 à 85..... 2

Soit 85 chiens inscrits pour 30 races dans le 3e Groupe

Soit 85 chiens inscrits pour 30 classes à l'exposition de N.E. Fox Terrier - Sully sur Loire (45)

JURY

M. BROWNE-COLE William (42)

FOX TERRIER à Poil Lisse

CLASSE BABY Mâles : 2
CLASSE JEUNE Mâles : 2
CLASSE OUVERTE Mâles : 4
CLASSE VETERAN Mâles : 2

CLASSE PUPPY Mâles : 1
CLASSE INTERMEDIAIRE Mâles : 2
CLASSE CHAMPION Mâles : 3
CLASSE CHIEN DE FAMILLE Mâles : 2

FOX TERRIER à Poil Dur

CLASSE BABY Femelles : 1
CLASSE JEUNE Femelles : 6
CLASSE OUVERTE Femelles : 8
CLASSE CHAMPION Femelles : 2

CLASSE PUPPY Femelles : 1
CLASSE INTERMEDIAIRE Femelles : 1
CLASSE TRAVAIL Femelles : 5

M. MOLY Pierre (43)

FOX TERRIER à Poil Lisse

CLASSE PUPPY Femelles : 1
CLASSE INTERMEDIAIRE Femelles : 3
CLASSE TRAVAIL Femelles : 2
CLASSE VETERAN Femelles : 1

CLASSE JEUNE Femelles : 4
CLASSE OUVERTE Femelles : 7
CLASSE CHAMPION Femelles : 2
CLASSE CHIEN DE FAMILLE Femelles : 2

FOX TERRIER à Poil Dur

CLASSE PUPPY Mâles : 4
CLASSE INTERMEDIAIRE Mâles : 2
CLASSE TRAVAIL Mâles : 2
CLASSE VETERAN Mâles : 1

CLASSE JEUNE Mâles : 2
CLASSE OUVERTE Mâles : 8
CLASSE CHAMPION Mâles : 2

FOX TERRIER à Poil Lisse

CLASSE BABY MALES - JUGE M. BROWNE-COLE William

ABSENT

1 ULTRA WHITE WRY N'WISE DE LA TREVINIÈRE

LOF : 032417 Tat : 250269590679315 né le 27/04/2023 (OYA DE LA TREVINIÈRE X ROTTRIVER'S HEART OF STONE) Prod. M. BODET Christian Prop. Mme VENARD Sophie

TRES
PROMETTEUR

2 ULYSSE FUBELFOX

LOF : 032393 Tat : 250269590980433 né le 10/03/2023 (STRIKE BELFOX X RUTABAGA BELFOX) Prod. Mmes BOYER Magalie / NIEL Marine Prop. Mlle BOYER Magalie

Meilleur Baby

CLASSE PUPPY MALES - JUGE M. BROWNE-COLE William

TRES
PROMETTEUR

3 ABADENE NINE DREAM

LOE : ? Tat : 992000002117685 né le 14/01/2023 (ROTTRIVER'S CAROUSEL MAN X ABADENE LADY CORINA) Prod. M. PUIG LIZARRAGA Mikel Prop. Mme DUCOURNEAU Alexandra

Meilleur Puppy

CLASSE JEUNE MALES - JUGE M. BROWNE-COLE William

1er EXCELLENT
CAC-S-J

4 TANOS

LOF : 032239/03636 Tat : 250269610267978 né le 23/04/2022 (LENNOX DES FUTAIES DU PLESSIS X OANA) Prod. M. LAMANT Ludovic Prop. M. COMBELLE Patrice

Meilleur Jeune

2e TRES BON

5 TOP SECRET DU MANOIR SAINT ADRIEN

LOF : 032177 Tat : 250268743993635 né le 29/05/2022 (MILOU JUNIOR DU MANOIR SAINT ADRIEN X MERINGUE DU MANOIR SAINT ADRIEN) Prod. Mme M. BRETON Magali et Christophe Prop. Mme HENRY Florence

CLASSE INTERMEDIAIRE MALES - JUGE M. BROWNE-COLE William

1er EXCELLENT
CAC-S

6 FOX REBELL TIMOTHY

LOF : 032200/03634 Tat : 250268780299174 né le 20/05/2022 ((CH) JAMES BOND DU MANOIR SAINT ADRIEN X (CH) ORPHEE DU MANOIR SAINT ADRIEN) Prod. M. MARTIN Florian Prop. M. Mme MARTIN Florian et Cloé

2e TRES BON

7 SUNRISE DU MANOIR SAINT ADRIEN

LOF : 032054/03629 Tat : 250268780100327 né le 10/10/2021 (OKAY DU MANOIR SAINT ADRIEN X MONA-LYSA DU MANOIR SAINT ADRIEN) Prod. Mme M. BRETON Magali et Christophe Prop. Mme AUGIER Martine

CLASSE OUVERTE MALES - JUGE M. BROWNE-COLE William

2e TRES BON

8 BELFOX URANIUM

L.O. : 01333065 Tat : 981100004832387 né le 05/07/2021 (OKAY DU MANOIR SAINT ADRIEN X BELFOX ODE) Prod. Mme M. NIEL Marine / DETRY Luc Prop. Mlle BOYER Magalie

1er EXCELLENT
RCACS

9 OWEN DU MANOIR SAINT ADRIEN

LOF : 030999/03547 Tat : 250268732208972 né le 28/05/2018 (GLENDRATERRA FREDI MERCURY X IPPY DU MANOIR SAINT ADRIEN) Prod. Mme M. BRETON Magali et Christophe Prop. Mme GUILLOU Stéphanie

3e TRES BON

10 SONIC DU CERCLE DES TEMPLIERS

LOF : 031914/03625 Tat : 250268502151225 né le 09/07/2021 (NEVON DE LA TREVINIÈRE X MEGA DU CERCLE DES TEMPLIERS) Prod. M. Mme MOTTE Patrick / LECONTE Carine Prop. M. LECOMTE Vincent

4e TRES BON

11 SULLIVAN DE LA MEUTE CHAMPENOISE

LOF : 031841/03614 Tat : 250269100286440 né le 20/03/2021 (PORTOS DE LA MEUTE CHAMPENOISE X JUPILER DE LA MEUTE CHAMPENOISE) Prod. Mme BRESSY VASSILYEVITCH Catherine Prop. M. CHAUSSET David

CLASSE CHAMPION MALES - JUGE M. BROWNE-COLE William

- 1er EXCELLENT **12** **DECORUM TURN UP THE DRAMA AT DU MANOIR SAINT ADRIEN**
 Meilleur de Race AKC : RN349422 Tat : 985141002606915 né le 01/07/2019 (GCHS CH ABSOLUTELY BY DESIGN X DECORUM IF THE SHOE FITS) Prod. Mme M. SIFKUBGER Lindsay B. / CURRAN Andrea Prop. Mme M. BRETON Magali et Christophe
- 2e EXCELLENT **13** **FOX REBELL RAMSEY**
 LOF : 031534/03605 Tat : 250268743244163 né le 14/01/2020 ((CH) MILOU JUNIOR DU MANOIR SAINT ADRIEN X (CH) MELLE CHANEL DU MANOIR SAINT ADRIEN) Prod. M. MARTIN Florian Prop. M. Mme MARTIN Florian et Cloé
- 3e EXCELLENT **14** **OKAY DU MANOIR SAINT ADRIEN**
 LOF : 031147/03556 Tat : 250268732420305 né le 26/09/2018 ((CH) ABSOLUTELY SIGNATURE X (CH) GITANE DU MANOIR SAINT ADRIEN) Prod. Mme M. BRETON Magali et Christophe Prop. Mme M. BRETON Magali et Christophe

CLASSE VETERAN MALES - JUGE M. BROWNE-COLE William

- 1er EXCELLENT CACS-V **15** **JULIUS-IMPERATOR DES BOUQUINVILLES**
 Meilleur Vétérán LOF : 029676/03401 Tat : 250269606173931 né le 15/05/2014 (D'MISTER LEON DE LA VETTA X FUNKY GIRL DES BOUQUINVILLES) Prod. Mme JOLIF Brigitte Prop. M. TOSTAIN Joël
- 2e TRES BON **16** **LORD IV DE MALVAU**
 LOF : 029979/03471 Tat : 250268731335055 né le 17/04/2015 (GRAINDEBEAUTE DU MANOIR SAINT ADRIEN X GIROFLEE (DITE GABY) DE MALVAU) Prod. Mmes PELISSIER-SOUDEE G. / POISSON A. Prop. Mme VERDIER-DUFOUR Barbara

CLASSE CHIEN DE FAMILLE MALES - JUGE M. BROWNE-COLE William

- ABSENT **17** **AGRIA FAMILY GUY**
 LOF : 030905/03509 Tat : 900182000926026 né le 20/11/2016 (FOXWELL RAMA POWER STRIKE X AGRIA BETTY BARCLAYS) Prod. Mme KOROSZ Judit Prop. M. HURTER André
- ABSENT **18** **SONIC DE LA TERRE DE CHAVALS**
 LOF : 031945 Tat : 250268743950494 né le 14/07/2021 ((CH) AGRIA FAMILY GUY X JAZZ) Prod. M. HURTER André Prop. M. HURTER André

CLASSE PUPPY FEMELLES - JUGE M. MOLY Pierre

- ABSENT **19** **TULIPE LADY DU BREIL DES ELFES**
 LOF : 032348 Tat : 250269591291659 née le 25/12/2022 (JAMES DEAN DU MANOIR SAINT ADRIEN X PIVOINE LADY ELFE DE MALVAU) Prod. Mme GRISON Corinne Prop. Mme GRISON Corinne

CLASSE JEUNE FEMELLES - JUGE M. MOLY Pierre

- 2e EXCELLENT **20** **FOX REBELL TOTALY IN LOVE**
 LOF : 032201/05302 Tat : 250268780299273 née le 20/05/2022 (JAMES BOND DU MANOIR SAINT ADRIEN X ORPHEE DU MANOIR SAINT ADRIEN) Prod. M. Martin Cloe et Florian Prop. M. Mme MARTIN Florian et Cloé
- 1er EXCELLENT CACS-J **21** **TAHITI DU MANOIR SAINT ADRIEN**
 Meilleur Jeune LOF : 032289 Tat : 250268780462497 née le 07/10/2022 ((CH) MILOU JUNIOR DU MANOIR SAINT ADRIEN X (CH) JAZY DU MANOIR SAINT ADRIEN) Prod. Mme M. BRETON Magali et Christophe Prop. Mme M. BRETON Magali et Christophe
- 3e EXCELLENT **22** **TORNADE FUBELFOX**
 LOF : 032233 Tat : 250269591090555 née le 08/05/2022 (BELFOX MATADOR X BELFOX REVEE) Prod. Mmes BOYER Magalie / NIEL Marine Prop. Mlle BOYER Magalie
- 3e EXCELLENT **23** **TWENTY DE LA RIVIERE LANDELOT**
 LOF : 032211 Tat : 250269590335815 née le 15/04/2022 ((CH) BELFOX QUIDIJAMES X (CH) NIKITA DE LA RIVIERE LANDELOT) Prod. Mme DUCOURNEAU Alexandra Prop. Mme DUCOURNEAU Alexandra

CLASSE INTERMEDIAIRE FEMELLES - JUGE M. MOLY Pierre

- 1er EXCELLENT **24** **TAMISE DU MANOIR SAINT ADRIEN**
 LOF : 032104/05298 Tat : 250268780177458 née le 02/03/2022 (OKAY DU MANOIR SAINT ADRIEN X (CH) NEVADA DU MANOIR SAINT ADRIEN) Prod. Mme M. BRETON Magali et Christophe Prop. Mme M. BRETON Magali et Christophe
- 2e EXCELLENT RCACS **25** **TINA TURNER DE LA RIVIERE LANDELOT**
 LOF : 032194 Tat : 250269590530548 née le 03/04/2022 ((CH) CHELINES CHARLY BROWN X (CH) ORPHEE DE LA RIVIERE LANDELOT) Prod. Mme DUCOURNEAU Alexandra Prop. Mme DUCOURNEAU Alexandra
- 2e EXCELLENT **26** **TOP GUN DU MANOIR SAINT ADRIEN**
 LOF : 032175 Tat : 250268743993652 née le 22/05/2022 ((CH) OKAY DU MANOIR SAINT ADRIEN X NI-ANGE-NI-DEMON DU MANOIR SAINT ADRIEN) Prod. Mme M. BRETON Magali et Christophe Prop. Mme M. BRETON Magali et Christophe

CLASSE OUVERTE FEMELLES - JUGE M. MOLY Pierre

- 1er EXCELLENT CACS **27** **FOX REBELL RAFALE**
 Meilleur de sexe Opposé
 EXCELLENT
 LOF : 031531/05227 Tat : 250268743244101 née le 14/01/2020 ((CH) MILOU JUNIOR DU MANOIR SAINT ADRIEN X (CH) MELLE CHANEL DU MANOIR SAINT ADRIEN) Prod. M. MARTIN Florian Prop. M. Mme MARTIN Florian et Cloté
- EXCELLENT **28** **POOM DU CASTEL DES PRES**
 LOF : 031475/05181 Tat : 250269100053665 née le 07/10/2019 (EROS X JUMPYLILY OF SWEET LORDS) Prod. M. DEPARIS Gregory Prop. M. TOSTAIN Joël
- EXCELLENT **29** **SAGUA-MOUSE FOX TROT FOR EVER**
 LOF : 031847/05256 Tat : 250269100044499 née le 31/03/2021 (OKAY DU MANOIR SAINT ADRIEN X ILLY-GIRL FOX TROT FOR EVER) Prod. Mlle DEQUEKER Anne Prop. Mlle DEQUEKER Anne
- 2e EXCELLENT **30** **SHELBY D'HONDRECOUTRE**
 LOF : 032025/05297 Tat : 250269610284869 née le 28/08/2021 (QUERCUS OD RYTIRE MALOVCE X MILADY D'HONDRECOUTRE) Prod. Mme MM. CALAIS Véronique, Antoine et Pierre Prop. Mme MM. CALAIS Véronique, Antoine et Pierre-Eloi
- 2e EXCELLENT **31** **SISTER-ACT FOX TROT FOR EVER**
 LOF : 031846/05257 Tat : 250269100044340 née le 31/03/2021 (OKAY DU MANOIR SAINT ADRIEN X ILLY-GIRL FOX TROT FOR EVER) Prod. Mlle DEQUEKER Anne Prop. Mlle DEQUEKER Anne
- 4e EXCELLENT **32** **SKY DU MANOIR SAINT ADRIEN**
 LOF : 031891/05254 Tat : 250268743933425 née le 14/06/2021 (MILOU JUNIOR DU MANOIR SAINT ADRIEN X NEVADA DU MANOIR SAINT ADRIEN) Prod. Mme M. BRETON Magali et Christophe Prop. Mme CARTA Sandrine
- EXCELLENT **33** **SYMPHONIE FUBELFOX**
 LOF : 032085/05284 Tat : 250269590551586 née le 08/09/2021 (BELFOX TITUS X OLGA DES GOUPILS DE HAUTE SOMME) Prod. Mmes BOYER Magalie / NIEL Marine Prop. Mlle BOYER Magalie

CLASSE TRAVAIL FEMELLES - JUGE M. MOLY Pierre

- ABSENT **34** **OPIUM DU CASTEL DES PRES**
 LOF : 030979/05116 Tat : 250268732243336 née le 07/04/2018 (ARAMIS VOM WILDPARK X LISA DU CASTEL DES PRES) Prod. M. DEPARIS Grégory Prop. Mme FONTAINE Martine
- 1er EXCELLENT **35** **SISSOU DU MANOIR SAINT ADRIEN**
 LOF : 032057/05287 Tat : 250268780100242 née le 10/10/2021 (OKAY DU MANOIR SAINT ADRIEN X MONA-LYSA DU MANOIR SAINT ADRIEN) Prod. Mme M. BRETON Magali et Christophe Prop. M. TRICQUENEUX Pierre

CLASSE CHAMPION FEMELLES - JUGE M. MOLY Pierre

1er EXCELLENT **36** **FOX REBELL R'MIONE GRANGER**

LOF : 031749/05245 Tat : 250268743625180 née le 08/11/2020 ((CH) ISKO DU MANOIR SAINT ADRIEN X (CH) MELLE CHANEL DU MANOIR SAINT ADRIEN) Prod. M. MARTIN Florian Prop. M. Mme MARTIN Florian et Cloé

1er EXCELLENT **37** **NIKITA DE LA RIVIERE LANDELOT**

LOF : 030880/05110 Tat : 250268732186713 née le 28/12/2017 ((CH) JAMES DEAN DU MANOIR SAINT ADRIEN X (CH) GWENN DU MANOIR SAINT ADRIEN) Prod. Mlle DUCOURNEAU Alexandra Prop. Mme DUCOURNEAU Alexandra

CLASSE VETERAN FEMELLES - JUGE M. MOLY Pierre

ABSENT **38** **BELFOX NINA**

LOSH : 1143921 Tat : 981100004056830 née le 12/05/2014 ((CH) BELFOX JERRY X BELFOX IBIZZA) Prod. M. DETRY Luc Prop. Mme VENARD Sophie

CLASSE CHIEN DE FAMILLE FEMELLES - JUGE M. MOLY Pierre

ABSENT **39** **RHEA REBECKAH ROMEA D AMEOR DU PARC DES VAUX**

LOF : 031718/05229 Tat : 250268743577193 née le 01/09/2020 ((CH) IVINEC DE MALVAU X JAZZ) Prod. M. BRAMAS Christian Prop. M. HURTER André

ABSENT **40** **ROYALE REVEE ROSEBEAD B W DE LA TERRE DE CHAVALS**

LOF : 031710/05230 Tat : 250268743488190 née le 01/09/2020 ((CH) IVINEC DE MALVAU X MILAHDY MOKAH) Prod. M. HURTER André Prop. M. HURTER André

FOX TERRIER à Poil Dur

CLASSE PUPPY MALES - JUGE M. MOLY Pierre

3e PROMETTEUR **41** **JOKER OF FAIR PLAY**

VDH : 22 4277 Tat : 276098108765395 né le 30/12/2022 ((CH) MISTRAL DU MIDI DU HAILLET DES CORNEIREDES X HELLA OF FAIR PLAY) Prod. M.Mme HAITZ Gerhard & Christa Prop. Mme GOETZMANN Monique

1er TRES PROMETTEUR **42** **ULTRA KAWA VOM JAGERHOHLE**
Meilleur Puppy

LOF : 071935 Tat : 250268780560155 né le 19/02/2023 (URANUS OF FAIR PLAY X MINI-COOPER VOM JAGERHOHLE) Prod. Mme ROTZINGER Martine Prop. Mme ROTZINGER Martine

2e TRES PROMETTEUR **43** **UNICORN GINGER DU MOULIN DES LICORNES**

LOF : 071913 Tat : 250268780540399 né le 06/01/2023 ((CH) ISATIS ARENAS DU MOULIN DES LICORNES X (CH) PANDORA DU MOULIN DES LICORNES) Prod. Mme GEHAN Véronique Prop. Mme GEHAN Véronique

ABSENT **44** **URSULE 23 DU HAILLET DES CORNEIREDES**

LOF : 071892 Tat : 250269591122354 né le 07/01/2023 (RONY-JUNIOR DU HAILLET DES CORNEIREDES X LOULA DU HAILLET DES CORNEIREDES) Prod. Mme Mlle DELAYE Maryse et Magali Prop. Mme Mlle DELAYE Maryse et Magali

CLASSE JEUNE MALES - JUGE M. MOLY Pierre

2e TRES BON **45** **GAVRILOS WINNIE**

COR : A 2869-22/169 Tat : 642090001987859 né le 22/06/2022 (BLACKDALE ROCKET X GAVRILOS MAISA) Prod. M. VINTILESCU Gabriel Prop. M. BOULORE Philippe

1er EXCELLENT CACS-J **46** **TOM VOM JAGERHOHLE**

LOF : 071795 Tat : 250268780559914 né le 02/10/2022 (PITER DU HAILLET DES CORNEIREDES X LUNA VOM JAGERHOHLE) Prod. Mme ROTZINGER Martine Prop. M. DEBSKI Gilbert

CLASSE INTERMEDIAIRE MALES - JUGE M. MOLY Pierre

- 2e EXCELLENT **47** **STANLEY KUBRICK L'EMPREINTE D'UNE PASSION**
 LOF : 071454/06878 Tat : 250269590666096 né le 30/09/2021 ((CH) MASTERMAN DU CLOS DES AMOUREUX X KREIT KROSS PINTA) Prod. M. LOUBET Vincent Prop. M. Mmes LAMOUREUX Bernard, Marie-Claude et Cloé
- 1er EXCELLENT **48** **THOR DES PETITES FAGNES**
 LOF : 071733 Tat : 250269591071378 né le 20/05/2022 (IKEM D'HONDRECOUTRE X L'MANDRAGONE DES PETITES FAGNES) Prod. M. DIDIER Laurent Prop. M. DIDIER Laurent

CLASSE OUVERTE MALES - JUGE M. MOLY Pierre

- EXCELLENT **49** **MARKO-SUPER DU HAILLET DES CORNEIREDES**
 LOF : 068781/06619 Tat : 250268731624528 né le 20/04/2016 (CACOPOULOS THIS IS THE END X (CH) HIP-HOP-DOG DU HAILLET DES CORNEIREDES) Prod. Mme Mlle DELAYE Maryse et Magali Prop. Mme GOETZMANN Monique
- 2e EXCELLENT **50** **MISTRAL-DU-MIDI DU HAILLET DES CORNEIREDES**
 LOF : 068934/06651 Tat : 250268731759855 né le 14/08/2016 ((CH) FOU-DE-FOOTING DU HAILLET DES CORNEIREDES X (CH) HESTER SUPER DU HAILLET DES CORNEIREDES) Prod. Mme Mlle DELAYE Maryse et Magali Prop. Mme GOETZMANN Monique
- 1er EXCELLENT RCACS **51** **PARKER OF NEW FARM**
 LOF : 070246/06778 Tat : 250269811720873 né le 03/06/2019 (MAJOR LEE DE LA BARRIERE ROUGE X LYONNE OF NEW FARM) Prod. Mme PASSERIEUX Sylvie Prop. Mme PASSERIEUX Sylvie
- TRES BON **52** **SALTO DES RIVES DU HAUT SALAT**
 LOF : 071186/06833 Tat : 250269590457444 né le 17/06/2021 (ORION IV DES RIVES DU HAUT SALAT X LUCIOLE DU HALLIER D'ELTINOR) Prod. M. Mme COISPEL Hubert et Sigried Prop. Mme DUBOST Annick
- 3e EXCELLENT **53** **SCHERLOK HOLMES TIP-TOP DE VALLAURIS DES ASTUCIEUX**
 LOF : 070950/06816 Tat : 250268743625689 né le 03/01/2021 (JAPPELOUP DES TIP-TOP TERRIERS X MAUREN DE VALLAURIS DES ASTUCIEUX) Prod. M. STOCCO Joseph-Frédéric Prop. M. LECLERC Pascal
- TRES BON **54** **SNOOPY DE LA VALLEE DE BUIRE**
 LOF : 071582 Tat : 250269610138640 né le 28/12/2021 (PRINCE DE LA VALLEE DE BUIRE X PRALINE DE LA VALLEE DE BUIRE) Prod. M. BOULORE Philippe Prop. M. BOULORE Philippe
- 2e EXCELLENT **55** **SNOOPY VOM JAGERHOLE**
 LOF : 071306 Tat : 250268743824578 né le 02/07/2021 (MASTERMAN DU CLOS DES AMOUREUX X OLA VOM JAGERHOLE) Prod. Mme ROTZINGER Martine Prop. M. WIESSER Christian
- ABSENT **56** **SONY DES ECHOS SAVIGNOIS**
 LOF : 071303/06839 Tat : 301NAT né le 20/08/2021 (PIRATE DES PETITS CHIENS TRISTES X NIKY DES ECHOS SAVIGNOIS) Prod. M. DUCREUZET Jean-Claude Prop. M. SUBTIL David

CLASSE TRAVAIL MALES - JUGE M. MOLY Pierre

- 1er EXCELLENT CACS **57** **PITER DU HAILLET DES CORNEIREDES**
 LOF : 070204/06748 Tat : 250268743066895 né le 01/05/2019 ((CH) GUITRY-STAR DU HAILLET DES CORNEIREDES X (CH) MINI-MISS DU HAILLET DES CORNEIREDES) Prod. Mmes DELAYE Maryse et Magali Prop. M. Mmes LAMOUREUX Bernard, Marie-Claude et Cloé
- Meilleur de sexe Opposé
- 2e EXCELLENT **58** **SHOGUN**
 LOF : 071397/06851 Tat : 250269610075410 né le 07/10/2021 (PETRUS DE LA MEUTE DES CABANNES X PLUME) Prod. M. DIGAIRE Sylvain Prop. Mme BRUNET Isabelle

CLASSE CHAMPION MALES - JUGE M. MOLY Pierre

- 1er EXCELLENT **59** **PETER PAN DU MOULIN DES LICORNES**
 LOF : 070405/06787 Tat : 250268743132384 né le 16/10/2019 ((CH) ISATIS ARENAS DU MOULIN DES LICORNES X (CH) LOLLIPOP DU MOULIN DES LICORNES) Prod. Mme GEHAN Véronique Prop. Mme GEHAN Véronique
- ABSENT **60** **PRESTIGE-ROYAL DU HAILLET DES CORNEIREDES**
 LOF : 070147/06749 Tat : 250268732589825 né le 13/04/2019 ((CH) IOLY-JUMPER D'HONDRECOUTRE X (CH) JOLIE-COEUR DU HAILLET DES CORNEIREDES) Prod. Mmes DELAYE Maryse et Magali Prop. Mme MM. CALAIS Véronique, Antoine et Pierre-Eloi

CLASSE VETERAN MALES - JUGE M. MOLY Pierre

- 1er EXCELLENT **61** **ISATIS ARENAS DU MOULIN DES LICORNES**
 CACS-V
 Meilleur Vétéran
 LOF : 067256/06426 Tat : 250268711000634 né le 14/06/2013 ((CH) FOXTAN'S MACHO BOY X DALAY ARENAS) Prod. Mme GEHAN Véronique Prop. Mme GEHAN Véronique

CLASSE BABY FEMELLES - JUGE M. BROWNE-COLE William

- 1er TRES **62** **UTAH DE LA BARRIERE ROUGE**
 PROMETTEUR
 Meilleur Baby
 LOF : 071958 Tat : 250268780611587 née le 20/04/2023 (PEP'S DE VALLAURIS DES ASTUCIEUX X MEYDINN DE LA BARRIERE ROUGE) Prod. M. LE MORVAN Yves Prop. M. SUBTIL David

CLASSE PUPPY FEMELLES - JUGE M. BROWNE-COLE William

- 1er **63** **UTAH-BEACH DES ASTUCIEUX DE KERLABOUR**
 PROMETTEUR
 LOF : 071890 Tat : 250269610668050 née le 01/02/2023 (PEP'S DE VALLAURIS DES ASTUCIEUX X PIWI DES ASTUCIEUX DE KERLABOUR) Prod. Mme GUILLOU Stéphanie Prop. Mme DUBOST Annick

CLASSE JEUNE FEMELLES - JUGE M. BROWNE-COLE William

- TRES BON **64** **TANA DE VALLAURIS DES ASTUCIEUX**
 LOF : 071705 Tat : 315KPD née le 04/07/2022 (STRIKE -STAR TIP-TOP DE VALLAURIS DES ASTUCIEUX X MISS-BEAUTY-GIRL DE VALLAURIS DES ASTUCIEUX) Prod. M. STOCCO Joseph-Frédéric Prop. M. SUBTIL David
- 3e EXCELLENT **65** **THALASSA DU Puits D'EIRAM**
 LOF : 071684/10148 Tat : 250269590801886 née le 14/05/2022 (IGOR-D-HOSSEGOR VOM JAGERHOLE X L'IROUN DE PLATEMARE) Prod. Mme DUPUIS-FIOT Marie-Christine Prop. Mme DUPUIS-FIOT Marie-Christine
- EXCELLENT **66** **THALIE DU MOULIN DES LICORNES**
 LOF : 071818 Tat : 250268780540357 née le 06/11/2022 (ISATIS ARENAS DU MOULIN DES LICORNES X LOLLIPOP DU MOULIN DES LICORNES) Prod. Mme GEHAN Véronique Prop. Mme GEHAN Véronique
- 1er EXCELLENT **67** **TOKYO DU CLOS DES AMOUREUX**
 CACS-J
 Meilleur Jeune
 LOF : 071723 Tat : 250269590941422 née le 21/08/2022 ((CH) PITER DU HAILLET DES CORNEIREDES X (CH) JUST'IN LOVE DU CLOS DES AMOUREUX) Prod. M. Mmes LAMOUREUX Bernard, Marie-Claude et Cloé Prop. M. Mmes LAMOUREUX Bernard, Marie-Claude et Cloé
- 4e EXCELLENT **68** **TORNADE DE LA VALLEE DE BUIRE**
 LOF : 071855 Tat : 250269610563009 née le 27/10/2022 (LEWIS DE LA VALLEE DE BUIRE X LASSY LEMART) Prod. M. BOULORE Philippe Prop. M. BOULORE Philippe
- 2e EXCELLENT **69** **TWIST D'HONDRECOUTRE**
 LOF : 071760 Tat : 250269590796028 née le 06/08/2022 (PRESTIGE-ROYAL DU HAILLET DES CORNEIREDES X NEILPRYDE D'HONDRECOUTRE) Prod. Mme MM. CALAIS Véronique, Antoine et Pierre Prop. Mme MM. CALAIS Véronique, Antoine et Pierre-Eloi

CLASSE INTERMEDIAIRE FEMELLES - JUGE M. BROWNE-COLE William

1er EXCELLENT 70 TIME TO TWIST DES ASTUCIEUX DE KERLABOUR

LOF : 071533/10143 Tat : 250269610317106 née le 31/03/2022 (PEP'S DE VALLAURIS DES ASTUCIEUX X LUBA DE LA BARRIERE ROUGE) Prod. Mme GUILLOU Stéphanie Prop. Mme GUILLOU Stéphanie

CLASSE OUVERTE FEMELLES - JUGE M. BROWNE-COLE William

ABSENT 71 PEARL OF NEW FARM

LOF : 070380/10061 Tat : 250269811676241 née le 28/05/2019 (IKEM D'HONDRECOUTRE X LUTTI D'HONDRECOUTRE) Prod. Mme PASSERIEUX Sylvie Prop. Mme PASSERIEUX Sylvie

TRES BON 72 PRALINE DE LA VALLEE DE BUIRE

LOF : 0710366/09977 Tat : 250269608373815 née le 07/05/2019 (BEAGELEE STAR WARS X MAGIE-RUSSE DU CLOS DES AMOUREUX) Prod. M. BOULORE Philippe Prop. M. BOULORE Philippe

EXCELLENT 73 SAVANE DE LA VALLEE DE BUIRE

LOF : 071581 Tat : 250269610128395 née le 28/12/2021 (PRINCE DE LA VALLEE DE BUIRE X PRALINE DE LA VALLEE DE BUIRE) Prod. M. BOULORE Philippe Prop. M. BOULORE Philippe

1er EXCELLENT RCACS 74 SCANDALE 21 DU HAILLET DES CORNEIREDES

LOF : 071051/10076 Tat : 292AZZ née le 13/02/2021 ((CH) MASTERMAN DU CLOS DES AMOUREUX X (CH) PEPITE-D'OR DU HAILLET DES CORNEIREDES) Prod. Mme Mlle DELAYE Maryse et Magali Prop. Mme Mlle DELAYE Maryse et Magali

TRES BON 75 SISKA DU PUIITS D'EIRAM

LOF : 071092/10094 Tat : 250268743824622 née le 27/04/2021 (IGOR-D-HOSSEGOR VOM JAGERHOHLE X L'IROUN DE PLATEMARE) Prod. Mme DUPUIS-FIOT Marie-Christine Prop. Mme DUPUIS-FIOT Marie-Christine

2e EXCELLENT 76 SPOUTNIK D'HONDRECOUTRE

LOF : 071284/10101 Tat : 250269610030039 née le 11/06/2021 (LOUP DES TIP-TOP TERRIERS X OLYA D'HONDRECOUTRE) Prod. Mme MM. CALAIS Véronique, Antoine et Pierre Prop. Mme MM. CALAIS Véronique, Antoine et Pierre-Eloi

3e EXCELLENT 77 STAR WHITE DU HAILLET DES CORNEIREDES

LOF : 071346/10119 Tat : 250269590602319 née le 07/08/2021 (CACOPOULOS THIS IS THE END X (CH) JOLIE-COEUR DU HAILLET DES CORNEIREDES) Prod. Mme Mlle DELAYE Maryse et Magali Prop. Mme Mlle DELAYE Maryse et Magali

4e EXCELLENT 78 STELLA D U MIDI VOM JAGERHOHLE

LOF : 071311 Tat : 250268743965315 née le 29/07/2021 (MISTRAL-DU-MIDI DU HAILLET DES CORNEIREDES X JADE-DREAM VOM JAGERHOHLE) Prod. Mme ROTZINGER Martine Prop. Mme ROTZINGER Martine

CLASSE TRAVAIL FEMELLES - JUGE M. BROWNE-COLE William

ABSENT 79 ORTHENCE-ROYALE DU HAILLET DES CORNEIREDES

LOF : 069556/09858 Tat : 250268732101329 née le 24/01/2018 (GUITRY-STAR DU HAILLET DES CORNEIREDES X JOLIE-COEUR DU HAILLET DES CORNEIREDES) Prod. Mme Mlle DELAYE Maryse et Magali Prop. Mme Mlle DELAYE Maryse et Magali

4e TRES BON 80 PANDORA DU MOULIN DES LICORNES

LOF : 070202/10059 Tat : 250268732534596 née le 23/03/2019 ((CH) GENTLEMAN OF WIRE GROUND X (CH) IDYLLE DU MOULIN DES LICORNES) Prod. Mme GEHAN Véronique Prop. Mme GEHAN Véronique

3e EXCELLENT 81 PLUME

LOF : 070392/10020 Tat : 250269500800615 née le 06/10/2019 (OTIS DES ASTUCIEUX DE KERLABOUR X NIKITA DES RIVES DU HAUT SALAT) Prod. M. DIGAIRE Sylvain Prop. Mme BRUNET Isabelle

2e EXCELLENT **82** **SNOW D'HONDRECOUTRE**

LOF : 071508/10146 Tat : 250269610201649 née le 19/11/2021 ((CH) IKEM D'HONDRECOUTRE X NEILPRYDE D'HONDRECOUTRE) Prod. Mme MM. CALAIS Véronique, Antoine et Pierre Prop. Mme MM. CALAIS Véronique, Antoine et Pierre-Eloi

1er EXCELLENT
CACS **83** **SSORBONNE DU CLOS DES AMOUREUX**

Meilleur de Race

LOF : 071106/10073 Tat : 250269590323191 née le 01/05/2021 ((CH) PITER DU HAILLET DES CORNEIREDES X (CH) KISS ME AGAIN LITTLE PRINCESS) Prod. M. Mmes LAMOUREUX Bernard, Marie-Claude et Cloé Prop. M. Mmes LAMOUREUX Bernard, Marie-Claude et Cloé

CLASSE CHAMPION FEMELLES - JUGE M. BROWNE-COLE William1er EXCELLENT **84** **NIKITA DES FOX D'ELODIE**

LOF : 069350/09879 Tat : 250269802750605 née le 17/05/2017 ((CH) ISATIS ARENAS DU MOULIN DES LICORNES X (CH) TRAVELLA SHIVA DIVA) Prod. M. LEGROS Patrice Prop. M. LEGROS Patrice

2e EXCELLENT **85** **SHIRLEY D'HONDRECOUTRE**

LOF : 071439/10116 Tat : 250269610201565 née le 08/09/2021 (PRESTIGE-ROYAL DU HAILLET DES CORNEIREDES X JUBILE D'HONDRECOUTRE) Prod. Mme MM. CALAIS Véronique, Antoine et Pierre Prop. Mme MM. CALAIS Véronique, Antoine et Pierre-Eloi

Liste des exposants
N.E. Fox Terrier - Sully sur Loire (45) samedi 09 septembre 2023

A

AUGIER Martine 7, montée de l'Hermitage 06000 NICE 7

B

BOULORE Philippe 9, place de l'Europe 02400 EPAUX BEZU 45-54-68-72-73

BOYER Magalie 2, rue du Bicentenaire 80360 MARICOURT 2-8-22-33

BRETON Magali et Christophe 68, chemin du Maréchal Ferrant 76190 BLACQUEVILLE 12-14-21-24-26

BRUNET Isabelle 9, rue des Lavandières 78440 MONTALET LE BOIS 58-81

C

CALAIS Véronique, Antoine et Pierre-Eloi 1, rue du Parc 62370 ZUTKERQUE 30-60-69-76-82-85

CARTA Sandrine () 32

CHAUSSET David () 11

COMBELLE Patrice 61130 VAL AU PERCHE 4

D

DEBSKI Gilbert () 46

DELAYE Maryse et Magali hameau les Censies 312, chemin des Envers 83170 BRIGNOLES 44-74-77-79

DEQUEKER Anne () 29-31

DIDIER Laurent () 48

DUBOST Annick () 52-63

DUCOURNEAU Alexandra A Mézières 39, rue de Beauce 28800 PRE ST EVROULT 3-23-25-37

DUPUIS-FIOT Marie-Christine 44, rue Maréchal de Lattre de Tassigny 52270 DOULAINCOURT 65-75

F

FONTAINE Martine 63, Route Nationale 59680 COLLERET 34

G

GEHAN Véronique () 43-59-61-66-80

GOETZMANN Monique BP 56040 9, rue de Blaesheim 67036 STRASBOURG CEDEX 2 41-49-50

GRISON Corinne () 19

GUILLOU Stéphanie () 9-70

H

HENRY Florence () 5

HURTER André 148, route de Poisson 71600 PARAY LE MONIAL 17-18-39-40

L

LAMOUREUX Bernard, Marie-Claude et Cloé 24, rue de Bise 10340 LES RICEYS 47-57-67-83

LECLERC Pascal 31, rue Canchy 14000 CAEN 53

LECOMTE Vincent Les Bassetières 72320 GREEZ SUR ROC 10

LEGROS Patrice 440, impasse du 8 Mai 06550 LA ROQUETTE SUR SIAGNE 84

M

MARTIN Florian et Cloé 194, rue du Bocage 25160 MALPAS 6-13-20-27-36

P

PASSERIEUX Sylvie 1720, rue Albert Ricquier 59310 BEUVRY LA FORET 51-71

R

ROTZINGER Martine 31, rue de la Cantine 68700 WATTWILLER 42-78

S

SUBTIL David () 56-62-64

T

TOSTAIN Joël () 15-28

TRICQUENEAUX Pierre B.P. 23 25, rue de Ribemont 02240 SERY LES MEZIERES 35

V

VENARD Sophie () 1-38

VERDIER-DUFOUR Barbara La Gâtine 21 Ter, rue de Vaudry 28380 ST REMY SUR AVRE 16

W

WIESSER Christian () 55

cedia.fr

au service de la cynophilie



vo**tre** partenaire expo

engagements en ligne & résultats des expositions

catalogue, revue, affiche, flyer, newsletter, mailing...



facebook.com/cedia.fr/

